

L'année scolaire n'est pas encore finie qu'il faut d'ores et déjà penser à la rentrée prochaine. La campagne d'inscription scolaire pour l'année 2025-2026 se tiendra du 17 février au 21 mars prochain !

Cette campagne d'inscriptions scolaires est une transition. Avec la mise en place en septembre prochain d'un nouveau logiciel à destination des familles par la Ville de Lunel, un nouveau dossier a été créé. Il se compose d'un dossier Famille et une fiche Enfant à remplir par enfant à inscrire. Mais il y aura également dans un second temps, après les inscriptions scolaires, une période de mise à jour des dossiers Familles et enfants pour tous les enfants déjà scolarisés sous ce nouveau format.

En effet, afin d'offrir aux parents, une interface nouvelle, plus intuitive pour faciliter la vie des familles et qui regroupe toutes les modalités de la petite enfance à la vie scolaire en passant par les activités jeunesse, le service Petite Enfance et Education va devoir refaire une saisie totale des différents dossiers. C'est pour cela que de nouveaux documents ont été créés et que différentes périodes d'inscription sont mises en place pour les parents. Ainsi, du 17 février au 21 mars, il ne s'agira que d'inscriptions scolaire (entrée en petite section de maternelle, en CP, suite à un déménagement).

Puis dans un second temps, du 24 mars au 30 avril, les parents (hors inscriptions scolaires) sont invités à mettre à jour les dossiers et les informations en remplissant les nouveaux documents qui serviront de base de données au service Petite Enfance & Education pour la mise en place de la nouvelle plateforme dédiée aux familles.

Du 17 février au 21 mars : les inscriptions scolaires

- **Pour qui ?**

Cette campagne d'inscriptions scolaires ne concerne que certaines situations :

- si votre enfant fait son entrée pour la première fois à l'école maternelle, en petite section,
- si votre enfant entre en CP,
- si vous êtes nouvel arrivant à Lunel,
- si vous avez changé de domicile.

- **Les dossiers**

Tous les documents nécessaires à votre dossier sont disponibles en ligne, [sur le site de la Ville](#). Vous y trouverez le dossier famille, la fiche enfant à remplir par enfant à inscrire ainsi que la liste des pièces justificatives nécessaires pour l'inscription. N'oubliez pas de venir avec les originaux et les copies au service lors de l'enregistrement de votre dossier.

Pour les personnes en difficulté numérique, vous pouvez obtenir votre dossier directement auprès du service Enfance & Education à partir du 7 février.

Une fois votre dossier rempli, vous devrez finaliser l'inscription, en présentiel, à l'accueil du service Petite Enfance & Education (66 avenue des Abrivados), entre le 17 février et le 21 mars 2025.

- **Affectation de l'école**

La carte scolaire détermine l'école où votre enfant est affecté, en fonction de son lieu d'habitation. Pour connaître l'école de rattachement, merci de vous adresser au Service Petite Enfance et Education.

- **Les dérogations**

Les familles qui souhaitent une école autre que celle de leur secteur d'origine pour la rentrée 2025-2026 devront se renseigner auprès du service. La demande de dérogation est une procédure d'exception qui fait l'objet d'un examen en réunion de dérogation. Les réponses seront envoyées par courrier au domicile des parents.

Du 24 mars au 30 avril : mise à jour de dossiers

- **Pour qui ?**

Cette démarche s'adresse à toutes les familles qui n'ont pas réalisé d'inscription scolaire pour 2025-2026. Il s'agit là de remplir les nouveaux documents pour effectuer une mise à jour des informations et des données concernant la famille et les enfants.

- **Les dossiers**

Tous les documents nécessaires pour la mise à jour de votre dossier sont disponibles en ligne, [sur le site de la Ville](#). Vous y trouverez le dossier famille, la fiche enfant à remplir par enfant à inscrire avec la liste des pièces justificatives nécessaires. N'oubliez pas de venir avec les originaux et les copies au service lors de l'enregistrement de votre dossier.

Pour les personnes en difficulté numérique, vous pouvez obtenir votre dossier directement auprès du service Petite Enfance & Education à partir du 14 février.

Une fois votre dossier rempli, vous devrez finaliser l'inscription, en présentiel, çà l'accueil du service Petite Enfance & Education (66 avenue des Abrivados), entre le 24 mars au 30 avril 2025.

- Pourquoi ?

Cette mise à jour est nécessaire pour anticiper la mise en place, dès septembre 2025, d'une nouvelle plateforme à destination des familles. Grâce à ce nouvel outil mise en place par la Ville, la vie des familles sera facilitée car il prend en charge le parcours d'une enfant, de la petite enfance, à la vie scolaire et périscolaire en passant par les activités jeunesse. Il y aura de nombreuses fonctionnalités comme la mise en ligne d'actualités, de documents téléchargeables, portail, la possibilité de réservations aux activités, le paiement des factures, la mise à jour des dossiers en ligne, la communication avec les services ainsi que les inscriptions scolaires. Mais avant cela, le Service Petite Enfance & Education doit ressaisir la totalité des dossiers, c'est pour cela qu'une mise à jour des données est nécessaire.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Petite Enfance & Éducation au 04 67 87 84 12. Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité.

L'ESSENTIEL

Campagne d'inscription scolaire 2025-2026

Du 17 février au 21 mars 2025

Auprès du service Petite Enfance & Education
66 avenue des Abrivados

Campagne de mise à jour des dossiers familles

Du 24 mars au 30 avril 2025

Auprès du service Petite Enfance & Education
66 avenue des Abrivados

+ d'infos : lunel.com

Contact : 04 67 87 84 12 (Service Enfance & Education)

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL

Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr

Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr

